



Election / Élection

PLEASE POST
VEUILLEZ AFFICHER

Update Your Voter Profile

TO: **Local 2002 members**
Jazz Line Maintenance and Technical Services

FROM: **Unifor Local 2002 Elections Committee Chairperson**

DATE: July 27, 2020

Unifor 2002 has posted the writ of election for the position of District Chairperson. The term of office is three (3) years and begins on the first day of the month following the election. Nominations close August 10, 2020.

A minimum of seven days' notice will be given for the dates of the election if the local office receives more nomination forms than positions available.

Members will vote by electronic balloting only. All voting times will be posted in the workplace.

You're all set to vote in the next election if in the last 12 months:

- You've already voted electronically
- You've registered to vote electronically

In order to vote electronically — from anywhere you can get an internet connection — you must have an updated voter profile.

Haven't registered? Email changed? Please complete the voter profile form on the Unifor 2002 website:

<http://www.unifor2002.org/Services-Departments/Elections/Update-Your-Voter-Profile>

Please don't delay. Electronic voting is fast, convenient and secure.

In solidarity,

Manon Camiré
Unifor Local 2002 Election Committee Member

Mettre à Jour Votre Profil d'Électeur

DESTINATAIRES : **Membres de la section locale 200**
Jazz Maintenance en ligne et Services techniques

DE LA PART DE : **Présidente du comité d'élection de la section locale 2002**

DATE: 27 juillet 2020

La section locale 2002 d'Unifor a affiché l'avis d'élection pour le poste de Présidente ou Président de district. Le mandat est de trois (3) ans et débute le premier jour du mois suivant l'élection. Les mises en candidature peuvent être déposées jusqu'à la date limite 10 août 2020.

Un avis minimal de sept jours sera émis pour les dates de l'élection si la section locale reçoit plus d'un formulaire de mise en candidature.

Les membres voteront par scrutin électronique seulement. Toutes les périodes de vote seront affichées en milieu de travail.

Vous êtes prêt à voter aux prochaines élections si au cours des 12 derniers mois :

- Vous avez déjà voté électroniquement
- Vous vous êtes inscrit au vote électronique

Afin de voter électroniquement — de partout où vous avez accès à une connexion Internet — vous devez avoir un profil d'électeur mis à jour.

Vous n'êtes pas inscrit encore? Votre courriel a changé? Veuillez remplir le formulaire de profil d'électeur sur le site Web d'Unifor 2002 :

<http://www.unifor2002.org/Services-Departments/Elections/Update-Your-Voter-Profile>

Ne tardez pas. Le vote électronique est rapide, pratique et sécuritaire.

En toute solidarité,
Manon Camiré
Membre du comité d'élection de la section locale 2002.



PLEASE POST
VEUILLEZ AFFICHER

Election | Élection

TO: **Local 2002 members**
Jazz Line Maintenance D711

FROM: **Unifor 2002 elections committee**

DATE: **27 July 2020**

SUBJECT: **Election for the following position:**

District Chairperson

NOTICE OF WRIT OF ELECTION

This notice is to advise all members of Unifor Local 2002 that, in accordance with the Bylaws of Unifor Local 2002, an election will take place for the above-mentioned position.

The term of office for all elected workplace representatives of Unifor Local 2002, except for bargaining committees, is three (3) years and begins on the first day of the month following the election (Bylaws, Article 4.1.06).

Any member in good standing may run for election for the position by submitting a completed nomination form to the Unifor Local 2002 office via:

Fax: (905) 678-0100 or 1-866-635-5956

Email: admin2@unifor2002.org

Candidates may submit a Statement of Qualifications by the nomination deadline. Read the *Guidelines for Candidates* for deadline and details.

Nominations must be received no later than NOON Eastern time on **10 August 2020**. Nominees MUST confirm that the nomination was received by calling the Local's office:

(905) 678-1551 or 1-888-226-8885.

All candidates shall be able to withdraw their nomination no later than NOON Eastern time on 14 August 2020.

Nominations and Statements of Qualifications will only be accepted between: NOON Eastern time on 27 July 2020 and NOON Eastern time on 10 August 2020

Nomination forms accompany this writ and more can be downloaded from the Local 2002 website:

www.unifor2002.org

DESTINATAIRES : **Membres de la section locale 2002**
Jazz Maintenance en ligne D711

DE LA PART DE : **Comité des élections d'Unifor 2002**

DATE : **27 juillet 2020**

OBJET : **Élection au poste suivant:**

Président(e) de district

AVIS D'UN BREF D'ÉLECTION

Par la présente, nous avisons tous les membres de la section locale 2002 d'Unifor de la tenue d'une élection pour combler le poste ci-haut mentionné conformément aux Règlements de la section locale 2002.

Le mandat de tous les représentantes et représentants élus en milieu de travail de la section locale 2002 d'Unifor, sauf ceux des comités de négociation, est de trois (3) ans et débute le premier jour du mois suivant l'élection (Règlements, Article 4.1.06).

Tout membre en règle peut se porter candidat(e) à ce poste en faisant parvenir un formulaire de mise en candidature rempli au bureau de la section locale 2002 d'Unifor par :

Télécopieur: (905) 678-0100 ou 1-866-635-5956

Courriel : admin2@unifor2002.org

Le candidat ou la candidate peut soumettre un énoncé de qualités avant la date limite de mise en candidature. Lire *les lignes directrices à l'intention des personnes candidats* pour la date limite et les détails.

Les nominations doivent être parvenues au plus tard à MIDI Heure de l'Est le **10 août 2020**. Les candidats DOIVENT confirmer la réception de la nomination en communiquant avec le siège social :

(905) 678-1551 ou 1-888-226-8885.

Tous les candidats pourront retirer leur nomination au plus tard à MIDI Heure de l'Est le 14 août 2020.

Les mises en candidature et les énoncés des qualités ne seront acceptés qu'entre : MIDI Heure de l'Est le 27 juillet 2020 et MIDI Heure de l'Est le 10 août 2020

Des formulaires de mise en candidature sont joints à la présente ou peuvent être téléchargés du site web de la section locale 2002 : www.unifor2002.org

Job Description

Description des fonctions

District Chairperson

- Responsible for administering the collective agreement and handling grievances.
- Encourages the education of Vice Chairpersons and the membership in general.
- Provides counsel to the members in their district.
- Supervises the affairs of the Local Union at the district level.
- Presides at regular and special district meetings and attend all meetings as directed by the Executive Board.
- Adheres to the provisions of the Unifor 2002 Bylaws, the Unifor Constitution and the collective agreement and shall have no right to negotiate procedures which contravene the bylaws, constitution or the applicable collective agreement.
- Convenes meetings of his/her committee or district members.
- All correspondence bearing the signature of a District Chairperson shall be copied to the President and appropriate Vice President.
- Responsible for maintaining the effectiveness of the Local Union within the district, ensuring constant representation with local management for the purpose of discussion of changes affecting the work and working conditions of members and administering the collective agreement within the district.
- Other duties as outlined in Article 4, Section 9 and Article 6, Section 2 of the Local's Bylaws.
- The term of office for all elected officers is three (3) years, beginning September 1st of each election year. If elected in an interim election, the officer assumes office the first of the month following the election for the balance of the current term.

Président(e) de district

- Responsable de l'administration de la convention collective et du traitement des griefs.
- Encourage l'éducation des vice-présidentes et vice-présidents et des membres en général.
- Conseille les membres du district
- Supervise les affaires de la section locale au niveau du district.
- Préside les réunions de district régulières et spéciales et assiste à toutes les réunions conformément aux directives du Bureau exécutif.
- Adhère aux dispositions des présents Règlements d'Unifor 2002, les Statuts ou à la convention collective et n'a aucun droit de négocier des procédures qui contreviennent aux présents règlements, statuts ou à la convention collective applicable.
- Convoque les réunions de son comité ou des membres du district.
- Transmet une copie de toute correspondance portant signature de la présidente ou du président de district à la présidente ou au président et à la vice-présidente ou au vice-président approprié de la section locale.
- Responsable de voir au maintien de l'efficacité de la section locale dans le district, en assurant la représentation constante auprès de la partie patronale locale, afin de discuter de changements touchant le travail et les conditions de travail des membres et d'administrer la convention collective à l'intérieur du district.
- Assume d'autres fonctions conformément au chapitre 4, article 9 et au chapitre 6, article 2 des règlements de la section locale.
- La durée du mandat de tous les dirigeants et dirigeantes élus est de trois (3) ans, commençant le 1^{er} septembre de l'année d'élection. Si la dirigeante ou le dirigeant est élu par élection intérimaire, elle ou il assume ses fonctions le premier jour du mois suivant son élection pour le reste du mandat en cours.

Candidate Statement Guidelines

- **Candidate Statements of Qualifications must be submitted by the nomination deadline.**
- Each candidate is entitled to submit a statement of qualifications to the local office by fax or email (admin2@unifor2002.org). The Unifor Local 2002 Elections Committee will post and distribute it exactly as received.
- Statements of qualification are not intended to be a candidate's campaign literature.
- The purpose of the statement of qualifications is to list the candidate's qualification for the position to which they seek election; more specifically, to indicate their experience, the union offices or positions they have held previously and the union education they have received.
- It is each candidate's decision whether or not to translate their statement of qualification. Unifor 2002 will distribute translated statements by reproducing the translation, exactly as received, on the back of the candidate's statement. Candidates must provide the translation and submit it along with their statement. Candidates are responsible for the cost of translating their statement.
- Election material must not be produced on the company's stationery. Candidates must not use the company's equipment for campaigning, including, but not limited to, company mail, electronic message boards, photocopiers, etc.
- Statements of qualification shall not mention, quote or attack another candidate.
- Election material must be free of any statements of discrimination on the grounds as prohibited by the Canadian Human Rights Act.
- The Statement of Qualifications must meet these guidelines: Cannot exceed one side of a standard page (8 ½ x 11) for each of the official languages and must be in PDF or Word format with no background colour. The addition of a photo, the Unifor Logo, and social media addresses is allowed (See sample SOQ).

Lignes directrices à l'intention des personnes candidates

- **Les énoncés de qualifications devront être soumis avant la date limite des mises en candidature.**
- Chaque personne candidate est habilitée à soumettre au bureau de la section locale un énoncé de qualifications par télécopieur ou par courriel (admin2@unifor2002.org). Le comité des élections de la section locale 2002 d'Unifor l'affichera et le distribuera exactement tel que reçu par le comité.
- L'énoncé de qualifications n'est pas destiné à servir de documentation de campagne pour la personne candidate.
- Le but de l'énoncé de qualifications est de faire l'énumération des qualités de la personne candidate pour la fonction qu'elle brigue et, plus particulièrement, de faire état de son expérience, des fonctions syndicales occupées antérieurement et des cours d'éducation syndicale suivis.
- Il revient à chaque personne candidate de décider s'il convient de traduire ou non son énoncé de qualifications. La section locale 2002 d'Unifor distribuera les énoncés traduits en reproduisant la traduction, exactement telle que reçue, au verso de chaque énoncé de qualifications. Les personnes candidates doivent fournir la traduction et la soumettre en même temps que l'énoncé original. Les personnes candidates sont responsables des coûts de traduction de leur énoncé.
- La documentation électorale ne doit pas être reproduite sur la papeterie de la compagnie. Les personnes candidates ne doivent pas utiliser l'équipement de la compagnie pour faire campagne, y compris, sans s'y limiter, le courrier postal, la messagerie électronique, les photocopieurs de la compagnie, etc.
- L'énoncé de qualifications ne doit pas mentionner, citer ni attaquer une autre personne candidate.
- La documentation électorale doit être libre de toute déclaration discriminatoire fondée sur l'un des motifs interdits par la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- L'énoncé de qualités doit suivre le format qui s'applique au type d'élection: Le format de l'énoncé ne doit pas dépasser un côté d'une page normale (8 ½ x 11) dans chaque langue officielle et l'énoncé doit être soumis en format PDF ou Word sans couleur de fond. L'ajout d'une photo, du logo d'Unifor et des adresses sur les médias sociaux sont permis (voir l'exemple d'un énoncé de qualifications).



(Logo permitted)



(Photo permitted)

LILI UNI CANDIDATE FOR THE CHAIRPERSON'S POSITION

My Union Experience:

- Vice-Chairperson of the District 2002-Present
- Unicorns Committee Member 2010-Present
- Ontario Regional Council Delegate 2017-Present.

My Achievements

- Lobbied for the creation of a Unicorn's Committee.
- Lobbied to include Unicorns in our Union.
- Contribution to the composition of the Unifor statement on an Accessibility and Inclusivity Law.
- Representative of UNIFOR to consultations concerning the new accessibility and inclusivity law that will soon be introduced to the Federal government.
- Participation in the campaign for a \$15 minimum wage.

Union Education

Education is essential for me. I have participated in the following courses:

- Human Rights
- Health and Safety
- Conflict Resolution 1 and 2

Unicorn Activists
Grievance and Workplace Leadership
Know your Union

If you want to know more about me you can visit my social media (Social Media links permitted)



<https://youtu.be/IIX2ENPZo-8>



LiliUniUNIFOR



LiliUniUNIFOR

(Email address permitted) Or you can email me at: liliuniunifor@gmail.com



(Logo permis)



(Photo permise)

LILI UNI POUR LA POSITION DE PRÉSIDENTE DE DISTRICT

Mes expériences syndicales :

- Vice-présidente du district depuis 2002
- Membre du comité des Licornes depuis 2010
- Déléguée au conseil régional de l'Ontario depuis 2017

Mes réalisations particulières:

- J'ai milité pour la mise sur pieds d'un comité des Licornes.
- J'ai milité pour l'intégration des licornes dans notre syndicat..
- J'ai également contribué à la rédaction du mémoire d'Unifor pour la loi sur l'accessibilité et l'inclusion.
- J'ai représenté UNIFOR lors des consultations sur la nouvelle loi sur l'accessibilité et l'inclusion qui sera bientôt introduite au fédéral.
- J'ai, en outre, participé à la campagne pour un salaire minimum à 15\$.

Éducation Syndicale:

L'éducation est primordiale pour moi. J'ai suivi les cours suivants:

- Droits de la personne
- Santé et sécurité
- Résolutions de conflits 1 et 2

Licornes Militantes

Griefs et Leadership en milieu de travail

Connais ton Syndicat

Si vous voulez en savoir plus sur moi je vous invite à visiter mes médias sociaux : (Liens vers les médias sociaux permis)



<https://youtu.be/IIX2ENPZo-8>



LiliUniUNIFOR



LiliUniUNIFOR

(Adresse courriel permise) Ou vous pouvez me joindre par courriel à: liliuniunifor@gmail.com

Job Description



Description des fonctions

Code of Conduct and Ethics

Unions are voluntary democratic organizations in which members view each other as equals. Discrimination, harassment, unreasonable dissention and personal attacks violate our principals, undermine our solidarity and erode our strength.

We recognize that human beings are fallible but we believe in democratic principles and solidarity and want a local which operates by rule of law, the Unifor Constitution, the Local 2002 Bylaws and common sense.

Subject to reasonable rules and regulations, each member has freedom of speech, the right to run for office, to nominate and to vote in free, fair and honest elections.

In a democratic union, as in a democratic society, all members have rights but they also must accept corresponding obligations. All members have the right to freely criticize the policies of union officials, however, this does not include the right to undermine the union as an institution or vilify or humiliate other members of the union.

Election material must not be produced on the company's stationery. Candidates must not use the company's equipment for campaigning, including, but not limited to, company mail, electronic message boards, photocopiers, etc.

Should any member or officer disagree with or wish to appeal action of the local or officers they must first attempt to resolve the matter within the local union and exhaust all avenues of appeal in the local union prior to seeking outside recourse.

In accepting their nomination for office, members agree to uphold these principles, rights and obligations.

Code de conduite et d'éthique

Les syndicats sont des organisations démocratiques volontaires où les gens se considèrent les uns les autres comme des égaux. La discrimination, le harcèlement, les dissensions déraisonnables et les attaques personnelles sont contraires à nos principes, sapent notre solidarité et minent notre pouvoir.

Nous reconnaissons que l'être humain est faillible mais nous avons foi dans les principes démocratiques et dans la solidarité et nous voulons une section locale qui fonctionne dans le respect de la loi, des Statuts d'Unifor, des Règlements de la section locale 2002 et du bon sens.

Sous réserve de règles et de règlements raisonnables, chaque membre est libre de parler, de briguer une fonction électorale, de mettre une personne en candidature et de voter dans le cadre d'élections libres, équitables et honnêtes.

Dans un syndicat démocratique, autant que dans une société démocratique, tous les membres ont des droits mais ils doivent aussi accepter des obligations correspondantes. bous les membres ont le droit de critiquer librement les politiques des dirigeantes et dirigeants officiels du syndicat; cependant, ce droit ne s'étend pas au droit de miner le syndicat en tant qu'institution ni de diffamer ou d'humilier d'autres membres du syndicat.

La documentation électorale ne doit pas être reproduite sur la papeterie de la compagnie. Les personnes candidates ne doivent pas utiliser l'équipement de la compagnie pour faire campagne, y compris, sans s'y limiter, le courrier postal, la messagerie électronique, les photocopieurs de la compagnie, etc.

Les membres et les dirigeantes et dirigeants en désaccord ou souhaitant en appeler d'actions de la section locale ou de ses dirigeantes ou dirigeants doivent en premier lieu tenter de régler la question au sein de la section locale et épuiser toutes les avenues d'appel au sein de la section locale avant d'envisager un recours extérieur.

En acceptant leur mise en candidature, les membres acceptent d'adhérer à ces principes, droits et obligations.

NOMINATION FORM

PLEASE FILL OUT COMPLETELY AND LEGIBLY



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

SVP REMPLIR COMPLÈTEMENT ET LISIBLEMENT

POSITION: DISTRICT CHAIRPERSON | PRÉSIDENT(E) DE DISTRICT

UNIT: Jazz Line Maintenance

REGION: Pacific | Pacifique

DISTRICT: 711

ARE YOU CURRENTLY HOLDING A UNION POSITION(S)?

IF YES, LIST YOUR POSITION(S)

ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT TITULAIRE D'UN (des) POSTE (s) (DANS LE SYNDICAT)?

SI OUI, VEUILLEZ INDIQUER VOTRE/VOS POSITION

Section 1. Nominee | Candidat(e)

Surname: Nom de famille :	Given Name: Prénom :
Address: Adresse :	Home Telephone: Téléphone Domicile :
City, postal code: Ville, code postal :	Cell phone: Cellulaire :
Email:	

Section 2. Nominator | Auteur de la mise en candidature

Surname: Nom de famille :	Given Name: Prénom :
Address: Adresse :	Home Telephone: Téléphone Domicile :
City, postal code: Ville, code postal :	Cell phone: Cellulaire :
Email:	

Section 3. Secondar | Personne appuyant la mise en candidature

Surname: Nom de famille :	Given Name: Prénom :
Address: Adresse :	Home Telephone: Téléphone Domicile :
City, postal code: Ville, code postal :	Cell phone: Cellulaire :
Email:	

Send completed nomination forms to the Unifor Local 2002 office by:
fax: (905) 678-0100 | 1(866)635-5956 OR
email: admin2@unifor2002.org.

Candidates may submit a Statement of Qualifications. Read the *Guidelines for Candidates* for details.

Candidates **MUST** confirm that the nomination form was received by calling (905) 678-1551 | 1 (888) 226-8885.

Nominations and Statements of Qualifications will only be accepted between: NOON Eastern time on 27 July 2020 and NOON Eastern time on 10 August 2020

Une fois rempli, envoyez ce formulaire au bureau de la Section locale 2002 par : **télécopieur** : (905) 678-0100 | 1(866)635-5956 OU **courriel** : admin2@unifor2002.org.

Les candidats peuvent soumettre un énoncé de qualités. Lire *les lignes directrices à l'intention des personnes candidats* pour les détails.

Le candidat ou la candidate **DOIVENT** confirmer la réception de la télécopie en composant le (905)678-1551 | 1(888)226-8885.

Les mises en candidature et les énoncés des qualités ne seront acceptés qu'entre : MIDI Heure de l'Est le 27 juillet 2020 et MIDI Heure de l'Est le 10 août 2020

I declare that I am a member in good standing of Unifor | Je déclare que je suis membre en règle d'Unifor.

Nominee | Candidat(e)

I accept nomination for the above-named office.
J'accepte de me porter candidat(e) au poste indiqué ci-dessus.

X
Signed | Signé Date

Nominator | L'auteur de la mise en candidature

I hereby nominate the candidate in Section 1.
Par la présente je propose le (la) candidat(e) nommé(e) à la section 1.

X
Signed | Signé Date

Secondar | L'Appuyeur

I second the nomination contained herein.
J'appuie la mise en candidature ci-incluse.

X
Signed | Signé Date

(OFFICE USE ONLY) Date Received: Received by: Validity Checked: